

TARIFS SEJOUR ITINERANT 2015

Du 19 au 26 juillet (14/17 ans)

Et du 02 au 09 août (11/14 ans)

L'association VOILCO-ASTER pratique des tarifs différenciés en fonction des revenus familiaux.

Pour calculer votre tranche tarifaire, vous avez besoin du **REVENU IMPOSABLE (RIM)** et du **NOMBRE DE PARTS DU FOYER (P)** figurant sur votre **AVIS D'IMPOSITION 2013**.

CALCUL : RIM divisé par P = TRANCHE

Tableau des tarifs

| TRANCHE | Tarifs | Valeur réelle du séjour | Aide de Voilco-Aster | Montant à payer par la famille (1) |
|--|--------|-------------------------|----------------------|------------------------------------|
| RIM/P ≤ à 9537 € | T1 | 390 € | 95 € | 295 € |
| RIM/P compris entre 9537.01 et 12586 € | T2 | 390 € | 46 € | 344 € |
| RIM/P ≥ à 12586.01 € | T3 | 390 € | 13 € | 377 € |

(1) Il faut rajouter à ce montant les frais d'adhésion de 18 Euros.

ATTENTION: Nous n'organisons pas le transport sur ces séjours!

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom : Sexe :

Date de Nais : Nom du responsable :

Adresse :

Tél : Portable:.....

Mail:..... Autre:.....

CHOIX DU SEJOUR : Cochez la case correspondante

« Séjour Itinérant » du 19 au 26 Juillet 2015 (14/17 ans)

« Séjour Itinérant » du 02 au 09 Août 2015 (11/14 ans)

ATTENTION: Nous n'organisons pas le transport sur ces séjours!

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION !

- La photocopie de votre avis d'imposition 2013
- Un chèque de réservation de 160 Euros par enfant
- Les justificatifs d'aides (CAF, PEP...) uniquement les ORIGINAUX !



L'acompte de 160 € versé à l'inscription de votre enfant ne sera pas remboursable en cas d'annulation de votre part (sauf cas de force majeure).

A renvoyer à VOILCO-ASTER, BP 63, 19002 Tulle Cédex